

An aerial photograph of a boat moving down a narrow, turquoise river. The river is flanked by dense, lush green forests. The boat is positioned in the lower center of the frame, leaving a white wake behind it. The water is a vibrant blue-green color. The forest is thick and covers both banks of the river.

BlackRock.

Résumé

Notre approche du développement durable

Engagement actionnarial



Introduction

Notre conviction: le développement durable est essentiel à la création de valeur pour nos clients.

Conformément à notre engagement de transparence dans nos activités d'engagement actionnarial, nous publions ce rapport, dédié à l'approche du développement durable de l'équipe BlackRock Investment Stewardship (BIS).

Nous souhaitons apporter à nos clients, aux sociétés dans lesquelles ils investissent et à nos autres parties prenantes plus de clarté et d'informations sur notre approche du développement durable.

En janvier dernier, BlackRock a publié une lettre à ses clients expliquant la manière dont la société place le développement durable au cœur de son processus d'investissement, de sa gestion du risque et de l'exercice de ses responsabilités en matière d'engagement actionnarial. Cette détermination se fonde sur notre conviction que le risque climatique est un risque d'investissement et que les portefeuilles intégrant les considérations de durabilité, et les enjeux climatiques en particulier, peuvent offrir aux investisseurs une meilleure performance ajustée du risque sur le long terme.

Nos efforts dans le domaine du développement durable, au même titre que nos autres activités d'engagement actionnarial, visent à promouvoir des pratiques de gouvernance* qui contribuent à créer une valeur actionnariale pérenne pour nos clients, dont la grande majorité investit pour atteindre des objectifs à long terme, en matière de retraite, par exemple. Cela reflète notre approche du développement durable dans l'ensemble des processus d'investissement de BlackRock qui intègrent des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance afin d'offrir aux clients une meilleure performance ajustée du risque en respectant à la fois notre devoir fiduciaire envers nos clients et les diverses exigences réglementaires à travers le monde. Par conséquent, nous avons une responsabilité envers nos clients : nous assurer que les entreprises gèrent de manière appropriée les risques liés à la durabilité et fournissent des informations adéquates sur ces risques, ainsi que de leur demander des comptes si elles ne remplissent pas ces critères.

Si nous discutons déjà depuis plusieurs années avec les entreprises sur les questions de développement durable, cette année, notre équipe Investment Stewardship a renforcé ses actions et son dialogue avec les sociétés présentant des risques significatifs liés à la durabilité. Dans le cadre des enjeux climatiques, notre approche consiste plus particulièrement à nous concentrer sur les secteurs et les entreprises pour lesquels le changement climatique constitue le risque le plus important à l'égard des investissements de nos clients. Le risque climatique peut renvoyer, par exemple, à la capacité d'une entreprise à rester compétitive dans un monde en transition vers une économie bas carbone (risque de transition), ou à la manière dont le changement climatique pourrait affecter les actifs physiques de cette entreprise ou les régions dans lesquelles elle exerce ses activités (risques climatiques physiques).

Tout comme pour les autres domaines de la gouvernance d'entreprise, nous utilisons les deux outils clés de l'engagement actionnarial, à savoir le dialogue avec les entreprises et l'exercice de nos droits de vote.

“

Dans le cadre des enjeux climatiques, notre approche consiste plus particulièrement à nous concentrer sur les secteurs et les entreprises pour lesquels le changement climatique constitue le risque le plus important à l'égard des investissements de nos clients.

Dialogue avec les entreprises

c'est l'outil qui nous permet de comprendre l'approche d'une entreprise en matière de gouvernance et de pratiques commerciales durables, de faire connaître notre point de vue et d'expliquer nos attentes.

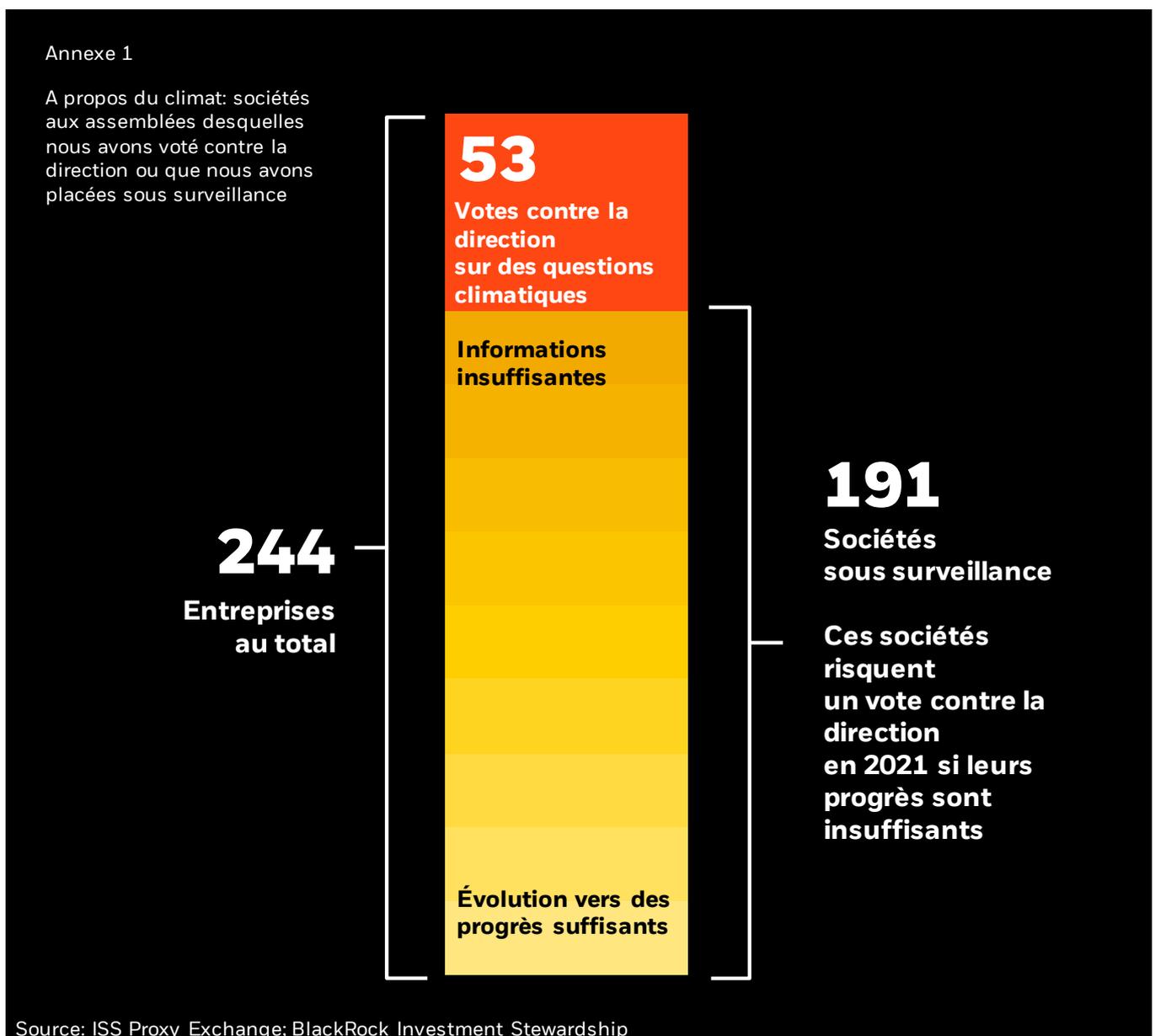
Exercice des droits de vote

c'est le moyen que nous utilisons pour sanctionner les entreprises qui ne répondent pas à nos attentes. En règle générale, nos activités de vote prennent la forme de votes contre les administrateurs (ou le conseil d'administration) d'une société.

*Documents disponibles en anglais

Afin de maximiser notre impact pour le compte de nos clients, les discussions relatives aux risques climatiques que nous menons se concentrent sur les sociétés des secteurs à forte intensité carbone qui, prises ensemble, représentent une part importante de la capitalisation boursière et des émissions de CO2 dans leur région respective. Dans le contexte de transition vers une économie bas carbone, ces sociétés courent des risques financiers significatifs que nous nous devons de comprendre en tant qu'investisseurs à long terme.

En 2020, nous avons identifié 244 sociétés dont les progrès pour intégrer le risque climatique dans leurs modèles économiques ou les informations qu'elles publient sont insuffisants. Nous avons voté contre des résolutions de 53 de ces entreprises, soit 22% d'entre elles. Nous avons informé les 191 autres entreprises qu'elles sont « sous surveillance » et risquent un vote contre la direction en 2021 en l'absence de progrès considérables.



Nous avons engagé un dialogue avec des centaines d'autres entreprises sur les enjeux climatiques et de développement durable au fil des ans. Nombre d'entre elles ont fait d'importants progrès ces dernières années et nous poursuivrons nos discussions afin de suivre leurs avancées. Nous avons en outre identifié un certain nombre de sociétés, en dehors des secteurs à forte intensité carbone, présentant d'importants risques liés au développement durable, avec lesquelles nous intensifierons le dialogue au cours de l'année prochaine.

Si ce rapport est centré sur les questions liées au climat, notre engagement actionnarial en matière de durabilité est beaucoup plus large. Il englobe d'autres considérations environnementales, telles que les pratiques durables des agro-industries*. Notre approche de l'engagement actionnarial comprend également des sujets qui ont été au cœur de la légitimité sociale de nombreuses entreprises au cours des derniers mois, tels que la gestion du capital humain, la diversité et l'inclusion*. La crise de du COVID-19 et, plus récemment, les manifestations contre l'injustice raciale aux États-Unis et ailleurs ont souligné l'importance de ces questions et de l'engagement des entreprises à servir toutes leurs parties prenantes.

En janvier, nous avons demandé aux sociétés de publier des informations alignées sur les normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), notamment en publiant le profil racial et ethnique de leur personnel aux États-Unis. Dans le cadre de l'évaluation de l'impact des réponses des entreprises à la crise du COVID-19 et aux problèmes d'égalité raciale que nous mènerons au second semestre 2020, nous réévaluerons nos attentes en matière de gestion du capital humain et d'adoption par les sociétés de pratiques respectueuses de l'environnement qui fondent leur légitimité sociale plus globalement. Par ailleurs, nous continuerons de souligner l'importance de la diversité au sein des conseils d'administration et examinerons la représentation des groupes raciaux et ethniques ainsi que la mixité dans les conseils.

Dans ce rapport, nous espérons offrir une vision plus complète de notre processus et de nos méthodes d'engagement; de nos efforts pour améliorer la transparence de notre engagement actionnarial, tant dans nos propres activités que par l'adoption de normes en matière de publication d'informations ; de notre participation à Climate Action 100+ ; et de l'importance que nous accordons aux facteurs sociaux pour la santé à long terme des entreprises et de la société dans son ensemble.

Nous continuerons à l'avenir de revoir notre processus de dialogue et d'exercice des droits de vote sur le risque climatique et d'autres questions liées au développement durable. Nous avons effectué des progrès significatifs au regard de l'attention que nous portons à la durabilité, et nous nous efforçons d'améliorer constamment notre approche afin de protéger les investissements à long terme de nos clients.

“

La crise de la COVID-19 et, plus récemment, les manifestations contre l'injustice raciale aux États-Unis et ailleurs ont souligné l'importance de ces questions et de l'engagement des entreprises à servir toutes leurs parties prenantes.

1. Au mois de janvier, nous avons demandé aux entreprises de publier leurs rapports en s'alignant sur les recommandations du Groupe de travail sur le reporting financier des risques liés au climat (TCFD) et sur les normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB).

*Documents disponibles en anglais